

**Le lundi 28 janvier deux mille douze, à 18 H 00**, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 15 janvier 2013.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART, Vianney SNAET.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu envoyé précédemment.

**Présentation de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale par Messieurs PROVIN et LEVISSE**

Après l'exposé sur la charte par Messieurs PROVIN et LEVISSE, et répondu aux questions. Ils ont quitté la salle vers 19h15 et après les membres présents à l'unanimité ont approuvé la nouvelle charte et ont accepté l'adhésion au Parc naturel Régional.

**PLU**

Monsieur le Maire a fait un compte rendu sur les remarques émises par les services de l'Etat. A l'unanimité des présents, ils ont accepté la délibération demandant le maintien en zone UA des 2 parcelles rue de la mer.

**Emplacement friterie 2013**

Monsieur le Maire a proposé de renouveler l'autorisation de stationnement de la friterie pour l'année 2013 au prix de 575.00 €.

Accepté à l'unanimité.

**SIRB**

Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activité du SIRB. Celui-ci n'a pas amené d'observation particulière.

**Aménagement de la Haute Escalles**

Monsieur le Maire a présenté les travaux d'aménagements souhaités par le Département dans le cadre de l'opération Grand Site.

L'Assemblée émet un avis défavorable et il est convenu de se réunir sur place le samedi 02 février 2013 à 11h30 pour faire une contre proposition.

**Achat d'une saleuse**

Le distributeur d'engrais VICON est en panne depuis quelques jours.

Un devis de réparation a été fait par les Ets Hénon Motoculture de Fréthun, soit : 850.00 € HT sous réserve de surprises.

Monsieur le Maire propose d'acheter une vraie saleuse qui nous fera économiser 20 % de sel, mais d'une contenance plus petite.

Pour un montant de : 1 300.00 € TTC

ADOPTÉ à l'unanimité.

**Aménagement du terrain derrière l'école**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une promesse de vente avec Monsieur et Madame VIEILLARD a été signée avec une convention de participation pour la viabilisation.

Un permis groupé a été déposé.

Après l'approbation du PLU l'acte définitif sera signé.

Il faut donc envisager la viabilisation pour la fin de l'année.

Monsieur le Maire propose de recruter un bureau d'études pour piloter l'opération.

L'Assemblée accepte de lancer une consultation.

**Réfection du garage de la Mairie**

Monsieur le Maire propose de demander un devis aux Ets Taverne pour refaire le sol du garage et le plafond.

Proposition acceptée.

**Titularisation de Madame VEROVE Aline**

Monsieur le Maire rappelle que Madame Aline VEROVE a été embauché au 1<sup>er</sup> janvier 2012 en remplacement de Madame TREVES Diana.

Elle a effectué son stage de formation d'intégration du 14 au 18 janvier dernier.

Par conséquent, il est proposé de la titulariser au 1<sup>er</sup> février 2013 puisqu'elle donne satisfaction.

Accepté à l'unanimité.

Fin de la séance à 21h00.